

Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP)

Publie une note d'analyse :

Pour un secteur des semences diversifié et innovant.

Entre 2000 et 2010 le marché mondial des semences a doublé pour atteindre une valeur d'environ 45 milliards de dollars en 2012. Cette note analyse les conditions à réunir pour préserver à l'avenir un secteur semencier diversifié et innovant. Le domaine des semences et de l'amélioration végétale doit faire l'objet d'une réflexion de fond, l'Europe tout comme la France, ont ici des atouts indéniables qu'il s'agit de ne pas perdre, dans une économie mondiale sans cesse plus concurrente.

Cette note d'analyse élabore une **réflexion sur ce secteur**, et analyse des questions telles que les semences de ferme, la coexistence de plusieurs modèles d'innovation en amélioration des plantes (semences issues des biotechnologies, semences paysannes, etc.) ou encore la montée en puissance des brevets dans ce domaine. Les recommandations ici formulées ont pour vocation, le maintien d'un secteur semencier diversifié et innovant ; mais également la pérennisation des **modèles agricoles européens** et la capacité de l'Europe à assurer sa **sécurité alimentaire**.

Les recommandations :

1. S'assurer que les redevances sur les semences de ferme seront établies **de manière à permettre un juste équilibre entre les intérêts des semenciers et ceux des agriculteurs.**
2. **Défendre l'exclusion des plantes et des gènes naturels du champ de la brevetabilité** dans le cadre du comité d'experts réuni par la Commission européenne sur ce sujet.
3. **Mettre en place des programmes de recherche variétale** sur des espèces aujourd'hui peu cultivées mais potentiellement importantes pour les systèmes agricoles durables (légumineuses par exemple).
4. Dans le cadre de la révision actuelle des règles communautaires de commercialisation des semences, **définir un statut réglementaire clair et adapté pour les variétés « populations » ou issues de la sélection participative.**

Contacts presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication Tél. 01 42 75 61 37
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Magali Madeira, Chargée de mission communication Tél. : 01 42 75 60 39
magali.madeira@strategie.gouv.fr

Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP) s'est substitué au Centre d'analyse stratégique. Il est au cœur des démarches de réflexion et de concertation nécessaires à la conduite des politiques publiques et à la modernisation du pays.

*Rattaché au Premier ministre, qui arrête son programme de travail annuel, **il apporte son concours à la détermination des grandes orientations pour l'avenir de la Nation et des objectifs à moyen et long terme de son développement économique, social, culturel et environnemental, ainsi qu'à la préparation des réformes.***

A ce titre, il impulse et favorise la définition de stratégies d'action à moyen et long terme et le développement des études prospectives, des pratiques d'évaluation des politiques publiques, des bonnes pratiques de concertation et des comparaisons internationales et territoriales. Il travaille en réseau avec les conseils spécialisés.